Profil du pays MALI

Cadre Intégré Renforcé (CIR)

pour l'assistance liée au commerce dans les Pays les moins avancés (PMA)

Cadre Intégré Renforcé

© CIR

RÉSUMÉ

Le Mali est l'un des dix pays ayant accompli des avancées significatives au cours des cinq dernières années pour ce qui est de rendre son cadre réglementaire plus favorable aux activités commerciales, avec plus d'une dizaine de réformes visant à faciliter les affaires.

Pour la troisième année consécutive, la position du Mali s'est améliorée dans le classement de l'*Enquête Doing Business* de la Banque mondiale: il est passé de la 162ème place en 2009 à la 155ème en 2010 et à la 153ème en 2011. Le Mali a réalisé des progrès majeurs pour quatre indicateurs: création d'entreprise, gestion des permis de construire, commerce transfrontalier et exécution des contrats. Les principaux résultats obtenus couvrent un large éventail: réformes douanières, nouveau guichet unique pour le démarrage des entreprises et modifications de la législation civile.

En 2003, le Mali a rejoint le programme du Cadre intégré (CI) et a mené une Étude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (EDIC) qui a été validée en décembre 2004; une Unité Nationale de Mise en Œuvre (UNMO) a été établie en 2005. En vue de traiter les questions prioritaires de la Matrice des Actions, le Mali a bénéficié de quatre projets au titre du programme. Les priorités de la Matrice des Actions étaient axées sur:

- des mesures intersectorielles – transports, modernisation des douanes et facilitation des échanges, institutions de soutien au commerce, politique commerciale et environnement des entreprises;
- des mesures sectorielles – agriculture et agro-industrie, industries culturelles et artisanales et tourisme; et
- des mesures spécifiques de lutte contre la pauvreté.

Les recommandations de l'EDIC propres au Mali ont également été incorporées au deuxième Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) – le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP) 2007-2011. Cela traduit la volonté de parvenir à une croissance robuste et soutenue et d'engager sérieusement la lutte contre la pauvreté.

Le projet du Cadre intégré renforcé (CIR) au Mali a été approuvé en juillet 2010, avec pour principal objectif de soutenir l'intégration du Mali dans l'économie mondiale. Le projet vise également à placer le commerce au centre du prochain DSRP, par le biais d'une EDIC actualisée.

CARTE DU MONDE

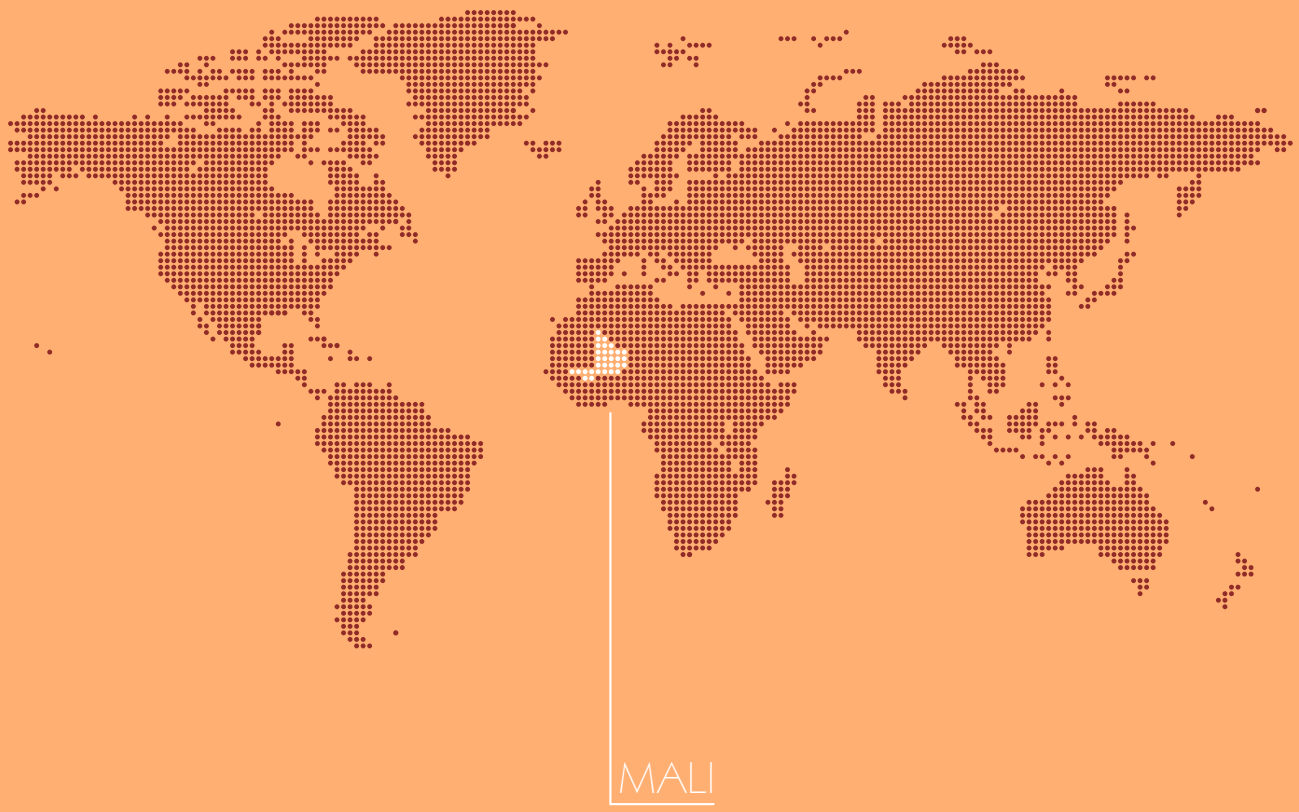

Pays du CIR:

Afghanistan
Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cap-Vert
Comores
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Haïti
Iles Salomon
Kiribati
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Maldives
Mali
Mauritanie
Mozambique
Népal
Niger
Ouganda
République centrafricaine
République dém. du Congo
Rép. dém. populaire lao
Rwanda
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Soudan du Sud
Soudan
Tanzanie
Tchad
Timor-Leste
Togo
Tuvalu
Vanuatu
Yémen
Zambie

FAITS ET CHIFFRES

Superficie: 1.240.192 km^2

Population: 12.334.000 habitants

Taux de croissance de la population (2009): 2,4%[1]

Taux de croissance réel du PIB: 2,8%

PIB: 6.863 millions de dollars EU

PIB par habitant, PPA: 1.084 dollars EU

Principales exportations: coton, or, bétail

Taux de pauvreté (pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar EU par jour): 51,4%

Indice de développement humain (2006): 168/179

Flux d'Aide pour le commerce: versements en 2007, 166.2 millions de dollars EU (engagements 653.6 millions de dollars EU)

L'Aide pour le commerce: panorama 2009

FLUX D'AIDE POUR LE COMMERCE

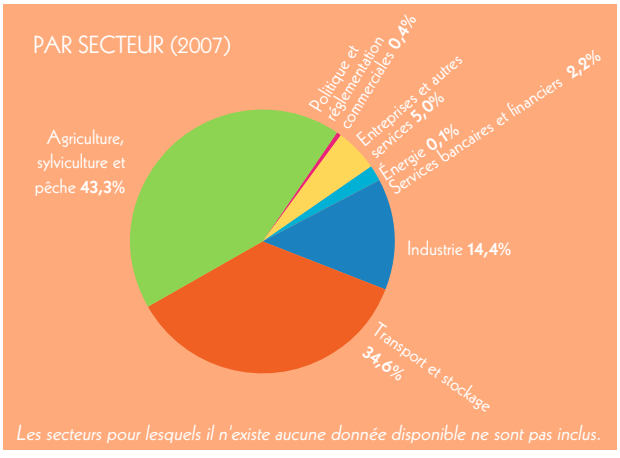

L'Aide pour le commerce: panorama 2009

PART DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

Part de l'Aide pour le commerce dans l'APD par secteur par rapport aux moyennes régionales et par groupe de revenu (moyennes 2006-2007)

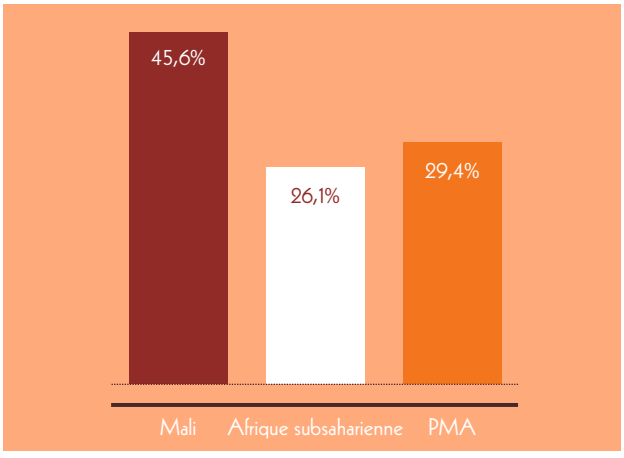

L'Aide pour le commerce: panorama 2009

[1]Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*

CONTEXTE

Le Mali est un parfait exemple du rôle de levier que peut jouer le commerce dans la réalisation des objectifs de développement d'un pays en faveur des communautés rurales pauvres, et des femmes en particulier.

Des défis restent à relever, liés à la nécessité d'augmenter la part du commerce dans le PIB, qui est actuellement de 15 pour cent. Cette part avait atteint 24,9 pour cent entre 2000 et 2004, tenant compte des exportations uniquement. Pour l'avenir, le Mali vise à atteindre un taux de croissance annuel de 7 pour cent (ceci étant l'un des objectifs du Programme d'Action de Bruxelles de 2001) et à s'employer à atteindre les objectifs du Millénaire, bien que leur réalisation ait pris du retard.

L'agriculture fait partie des secteurs qui ont dû être sérieusement dynamisés. Non seulement environ 80 % pour cent de la population du pays dépend de l'agriculture, mais un manque de compétences techniques et de savoir-faire en matière de respect des normes du marché èmpêchait la réalisation de ce potentiel. Les normes phytosanitaires représentaient un défi, de même que les liens entre l'agriculture et le commerce, c'est-à-dire les marchés. Dans une perspective d'avenir, il est nécessaire de garantir que les communautés peuvent remonter dans la chaîne de valeur en transformant les fruits et légumes qu'elles tentent d'exporter conformément:

- aux recommandations de la revue du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) de mai 2010 qui dit que «le potentiel des filières agro-sylvo-pastorales dont les produits font l'objet d'une forte demande sur le marché international est une opportunité pour réduire la pauvreté»; et
- au Programme de Développement Economique et Social (PDES) qui définit les actions prioritaires du Gouvernement du Mali.

La politique sectorielle du commerce du Mali est fermement ancrée dans les stratégies de développement actuelles et futures du pays et, étant donné que le Premier ministre préside le Comité interministériel pour le Cadre intégré renforcé (CIR) et l'Aide pour le commerce, le programme sur le commerce bénéficie d'un soutien politique au plus haut niveau. Grâce à l'appui de l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du CIR, le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires de développement ont pu

véritablement se rassembler à travers un cadre institutionnel unique afin de faire en sorte que cette vision se traduise par une hausse des exportations, source de création d'emplois et d'augmentation des revenus, voire de création de richesse.

© CIR

RÉSULTATS

Visite du CIR à l'unité de transformation de fruits et légumes à Yanfolila

Les bons résultats en matière d'exportation illustrent ce qui a fonctionné au Mali jusqu'à présent, grâce au soutien fourni par l'intermédiaire du programme du Cadre intégré (CI) et du Cadre intégré renforcé (CIR). Cependant, il est tout aussi important d'indiquer comment le Mali a réussi à exploiter d'autres sources de financement, en coordonnant l'aide au développement avec ses efforts, et comment le Gouvernement a apporté sa propre contribution au programme sur le commerce.

La situation observée jusqu'ici est la suivante:

- Le Mali a contribué à plus d'un tiers du financement de la première phase du programme du CIR, à hauteur d'environ 736.838 dollars EU. Pour 2011, le Cadre de dépenses à moyen terme comprenait des fonds destinés aux priorités commerciales intégrées dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). A titre d'exemple, le budget alloué rien qu'à l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré s'élève à 1 milliard de FCFA pour cette seule année (environ 2,2 million de dollars EU).
- L'intégration réussie du programme sur le commerce par le biais du CIR a permis au Mali d'obtenir des financements de l'Agence Française de Développement (AFD) (1,5 million d'euros pour le renforcement des capacités commerciales), du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) (518.000 dollars EU pour le renforcement des capacités SPS dans le secteur des fruits et légumes) et du PNUD (125.000 dollars EU). L'importante coordination entre les donateurs s'inscrit dans le cadre de la Stratégie conjointe d'aide des donateurs, clairement axée sur les questions commerciales.
- Le programme précédent du CI a soutenu le Mali via un ensemble de projets complémentaires destinés à renforcer la stratégie de développement commercial du pays, augmenter l'octroi de crédits aux exportateurs de mangues et améliorer la qualité des mangues maliennes. Chaque projet a favorisé les principaux maillons de la chaîne de valeur, allant de la production des mangues à la transformation, la commercialisation et l'exportation.

Les principaux résultats découlant des projets sont les suivants:

- Aide à l'entretien des vergers de mangues par le traitement phytosanitaire de 23.000 hectares entre 2005 et 2010.
- La hausse de la productivité et l'amélioration de la qualité ont contribué à une augmentation de 257 pour cent des volumes d'exportations de mangues entre 2005 et 2010. Mais surtout, le revenu des producteurs a augmenté en raison d'une prime à la qualité plus élevée.
- L'augmentation régulière des exportations de mangues ces cinq dernières années, de 2.915 tonnes en 2005 à 10.410 tonnes en 2010, a permis une augmentation des recettes pour les producteurs de mangues, de 25.000 à 75.000 FCFA par tonne (environ 55-170 dollars EU).
- Formation et soutien adaptés pour le secteur privé: à l'heure actuelle, 15 exportateurs se sont mis en conformité avec les normes (certification GLOBALGAP) et peuvent donc exporter vers les marchés européens. Des efforts ont été faits pour la mise en place d'un système de gestion de la qualité au sein de ces entreprises.
- Consolidation de la réputation commerciale de 18 exportateurs lors de foires commerciales, notamment à Shanghai, au Maroc, en France et à la foire Fruit Logistica 2010 de Berlin.
- Équipement de la station PLAZA pour la supervision du respect des normes phytosanitaires pour les mangues destinées à l'exportation. La formation dispensée aux femmes 'pisteurs', intermédiaires entre les agriculteurs et les marchés, a permis à chacune d'entre elles de pouvoir traiter 35 tonnes pour un revenu annuel moyen dépassant 10.000 dollars EU.

© CIR

PERSPECTIVES FUTURES

La voie sur laquelle s'est engagée le Mali pour son développement futur consiste à faire fond sur les bons résultats obtenus par le commerce s'agissant de sortir les communautés rurales, et notamment les femmes, de la pauvreté. Les enseignements tirés des succès obtenus dans le secteur de la mangue, devenu le troisième produit d'exportation du Mali en 2010, ont permis la mise en place de nouveaux projets visant à développer les compétences locales afin d'apporter de la valeur ajoutée à la production agricole.

Dans le cadre du Cadre intégré renforcé (CIR) et avec le soutien d'autres partenaires, cela se traduit désormais par:

- Le développement des produits à base de fruits tels que la mangue comme les confitures, les fruits séchés et d'autres produits d'exportation à valeur ajoutée, avec une aide apportée aux coopératives de femmes et une participation de plus en plus importante du secteur privé. C'est ainsi qu'une unité de transformation de fruits et légumes a été créée à Yanfolila avec le renforcement des capacités des coopératives de femmes en matière de techniques de production, d'apprentissage de la fabrication de confitures selon des techniques françaises et de gestion simplifiée. Pour le moment, plus de 100 femmes originaires de régions rurales vont bénéficier du projet, en plus des emplois directement créés. Le chiffre d'affaires prévu est de 57.500 euros pour la première année et pourra atteindre 300.000 euros la cinquième année.

Les projets à venir cherchent à reproduire les enseignements tirés de l'expérience menée avec les mangues dans des secteurs tels que la gomme arabique, le beurre de karité et le sésame. Le soutien des parties prenantes locales étant important, il existe désormais une intégration manifeste de ces secteurs dans les programmes et le budget nationaux.

- Pour la gomme arabique, le projet, qui se concentre sur cinq régions couvrant 10.000 hectares de terrain à être planté avec des arbres d'acacia, intègre des questions liées au développement durable écologique et s'attache entre autres à préserver la région aride du pays, à soutenir la création d'emplois locaux pour freiner les flux migratoires et permettre aux communautés locales d'exploiter rationnellement les ressources

naturelles. Le projet vise également à développer des infrastructures de stockage et de transport appropriées afin d'assurer un accès satisfaisant aux zones de production et l'acheminement des produits vers les marchés porteurs.

- Pour le beurre de karité, les femmes des régions rurales sont les principales bénéficiaires et représentent 80 pour cent des personnes employées dans la collecte et la transformation de ce produit, soit plus de 3 millions au Mali. Ce processus à forte intensité de main-d'œuvre est en grande partie effectué manuellement. Le potentiel du marché est vaste et concerne les secteurs agroalimentaire (par ex., le chocolat), cosmétique et pharmacologique. La stratégie sectorielle récemment établie pour la filière beurre de karité a pour objectif d'augmenter le volume des exportations de 25 pour cent par an, et une action de proximité permet une collaboration des différents réseaux.

Le Mali a déjà accompli des avancées réelles en réalisant le potentiel que le commerce peut représenter pour stimuler la croissance et sortir la population de la pauvreté, le CIR agissant comme un catalyseur des actions engagées. La contribution du Gouvernement au programme, qui s'est élevée à 1,2 million de dollars EU par an entre 2007 et 2010, souligne l'importance du rôle que le CIR a joué et continuera de jouer dans les efforts futurs. Les perspectives à long terme montrent que le Mali définit sa trajectoire de développement en encourageant la valeur du commerce et en optimisant les bienfaits de la participation nationale dans le processus. Toutefois, on pourrait faire bien plus en élargissant les avantages obtenus, et avec un soutien accru de la communauté internationale, l'avenir demeure prometteur.

Êtes-vous prêts à vous impliquer et à participer à l'histoire de développement du Mali par le commerce?

Pour en savoir plus, consultez:
www.cadreintegre.org et www.enhancedif.org

Pour en savoir plus, consultez:
www.enhancedif.org

ou contactez:
eif.secretariat@wto.org
eiftfm@unops.org

Mai 2011